



Destinataires :
clubs, clubs-écoles, écoles (OBL), ODVL

Copie : CDVL, ligues

Nice, le 9 janvier 2024
N/Réf. : AG24002_Invitations_vdef
Objet : **Assemblée générale extraordinaire FFVL 2024, en distanciel**

Cher(e)s ami(e)s,

Vous êtes convié(e)s à participer à l'**Assemblée générale extraordinaire de la FFVL du 30 janvier 2024 qui se tiendra en visioconférence (Teams) de 18 heures à 21 heures.**

L'ordre du jour de cette AG est la **mise en cohérence de nos statuts et règlements avec la Loi Sport 2024 n°2022-296**, promulguée le 2 mars 2022, qui impose un certain nombre d'évolutions statutaires à toutes les fédérations sportives.

La principale évolution concerne la nécessité d'avoir la parité entre les femmes et les hommes au sein des instances dirigeantes nationales au plus tard au 31 décembre 2024. D'autres évolutions sont également requises dans le cadre de cette loi qui vous sont [détaillées ici](#).

Depuis un an, les membres de la commission des Statuts, du Bureau directeur et du Comité directeur ont travaillé activement sur ces évolutions et leurs implications sur le fonctionnement de la FFVL avec le triple objectif de :

- Répondre aux nouvelles exigences de la loi Sport 2024 ;
- Ne pas complexifier la gouvernance de la FFVL en réorganisant les instances dirigeantes avec un Comité directeur plus opérationnel ;
- Maintenir une autonomie de fonctionnement pour les disciplines "minoritaires".

L'ensemble des documents préparatoires (projets de statuts, règlement intérieur) sont disponibles sur le site Internet fédéral à <https://federation.ffvl.fr/actu/assemblees-generales-2024>.

Nous allons avoir recours aux outils de [visioconférence](#) pour prendre nos décisions statutaires. Aussi, nous avons mis à disposition **sur la fiche intranet de chaque structure (onglet AG FFVL) une procédure informatisée pour s'enregistrer ou donner son pouvoir ou mandat.**

En cas de modification de votre équipe dirigeante, nous vous remercions de mettre à jour rapidement vos informations via l'onglet « document » (a minima PV AG).

Le système de vote, Quizzbox/votebox sera identique à l'AG 2023 (*information complémentaire à venir*).

[Une FAQ spéciale statuts et RI a été ouverte](#) et répertorie déjà 25 questions/réponses.

Nous ouvrons également une adresse spéciale, questions.ag@ffvl.fr, pour que vous puissiez poser des questions et vous exprimer. Comme pendant une AG, nous vous demanderons de vous identifier et de donner le nom de votre structure. Dès lors que vos questions pourront intéresser la communauté, elles seront publiées sur la page dédiée à l'AG.

Comptant sur votre participation nécessaire pour que le quorum soit atteint et que l'AG puisse délibérer dans de bonnes conditions !

Bien sportivement.

Jean-Louis Coste
Président de la FFVL

